

## Assurance - Saison 2014

### → Pourquoi ne pas être resté avec MMA en maintenant les tarifs 2013 ?

Il faut savoir que le contrat avec MMA prenait fin au 31/12/2013. Nous avons lancé début 2013 un appel d'offres et MMA faisait partie des 9 assureurs interrogés. Seuls 4 ont répondu. Les tarifs proposés par MMA étaient très supérieurs aux anciens tarifs et à ceux d'Allianz. Nous avons donc retenu l'assureur proposant la meilleure offre tenant compte du cahier des charges.

### → Pourquoi le Grand Braquet a-t-il autant augmenté ?

Le tarif du Grand Braquet n'était pas à son coût réel. Il était très en dessous de tous les autres tarifs de ce type chez les autres assureurs. De plus nous avons constaté de nombreuses fausses déclarations. La formule du Grand Braquet a dû être revue en limitant le montant garanti et en augmentant légèrement la franchise.

Il sera possible à chacun d'assurer son vélo en complétant le Grand Braquet pour tenir compte du prix de son vélo. La formule qui sera proposée est celle qui était déjà dans le contrat MMA. Le montant de la prime finale sera effectivement plus élevé que précédemment.

### → Le « Petit Braquet » reprend les garanties du « Petit Braquet + », mais y-a-t-il un capital minoré ou majoré suivant qu'on a fourni ou non un certificat médical de moins de 4 mois au moment de la prise de licence ?

Le mécanisme et les montants des garanties et des franchises du contrat Allianz sont les mêmes que celles de l'assurance MMA 2013 à quelques rares exceptions près. Pour ce qui concerne les montants en cas d'accident cardio-vasculaire ou d'accident cérébro-vasculaire (AVC) ils varient en fonction du certificat médical (CM de moins de 4 mois à la prise de la licence) ou du test d'effort fourni (de moins de 2 ans) dans les mêmes conditions qu'en 2013.

En résumé en cas de décès cardio-vasculaire (comme en 2013) ou AVC (nouveau) :

- Sans présence de CM, ni test à l'effort : capital = 2 500 €
- Avec présence de CM : capital = 7 500 €
- Avec présence de CM et test à l'effort : 15 000 €

Pour les déclarations de sinistre, il est indiqué qu'elles se feront prioritairement par Internet, chaque déclarant devra joindre obligatoirement le document « notice information assurance - déclaration du licencié » qu'il aura signé et remis au club pour archiver lors de la prise de licence.

Il est indispensable que les licenciés soient correctement informés sur les formules d'assurances. De nombreux clubs ne font pas cette information et ne font pas signer « la notice d'information ». Il est donc important pour la FFCT mais aussi pour les clubs de s'assurer que cette notice soit correctement signée, la responsabilité du club pouvant être engagée. Ensuite le licencié peut garder une copie de celle-ci signée. Il est le premier concerné en cas d'accident.

### → Si un adhérent prend une licence « fin de saison » 2013, quelles seront ses garanties en 2014 ?

Un licencié fin de saison 2013 bénéficie d'une licence au tarif 2013 jusqu'au 31 décembre 2013. Jusqu'à cette date, ce sont les modalités d'assurance MMA qui s'appliquent. Début 2014, après le renouvellement effectué par son club, il reçoit automatiquement une licence (gratuite) 2014. À partir du 1<sup>er</sup> janvier 2014, ce sont alors les modalités Allianz qui s'appliquent. S'il avait opté pour le Mini Braquet, rien ne change. S'il avait choisi le Petit Braquet ou le Petit Braquet Plus, ce sont les modalités du (nouveau) Petit Braquet qui s'appliquent. S'il avait choisi le Grand Braquet, le montant garanti et celui de la franchise évoluent au 1<sup>er</sup> janvier 2014. Il n'y aura aucune majoration tarifaire de cotisations pour ces 3 formules.

Pour les assurances complémentaires de garantie des biens ou du vélo, comment procéder ?

Nous recommandons de prendre les garanties complémentaires du contrat Allianz avec date d'effet au 1<sup>er</sup> janvier 2014. En effet les garanties complémentaires pour les locaux notamment sont prises pour l'année calendaire. Il est souhaitable pour le suivi des contrats que les dates correspondent à celles de la saison en cours.